

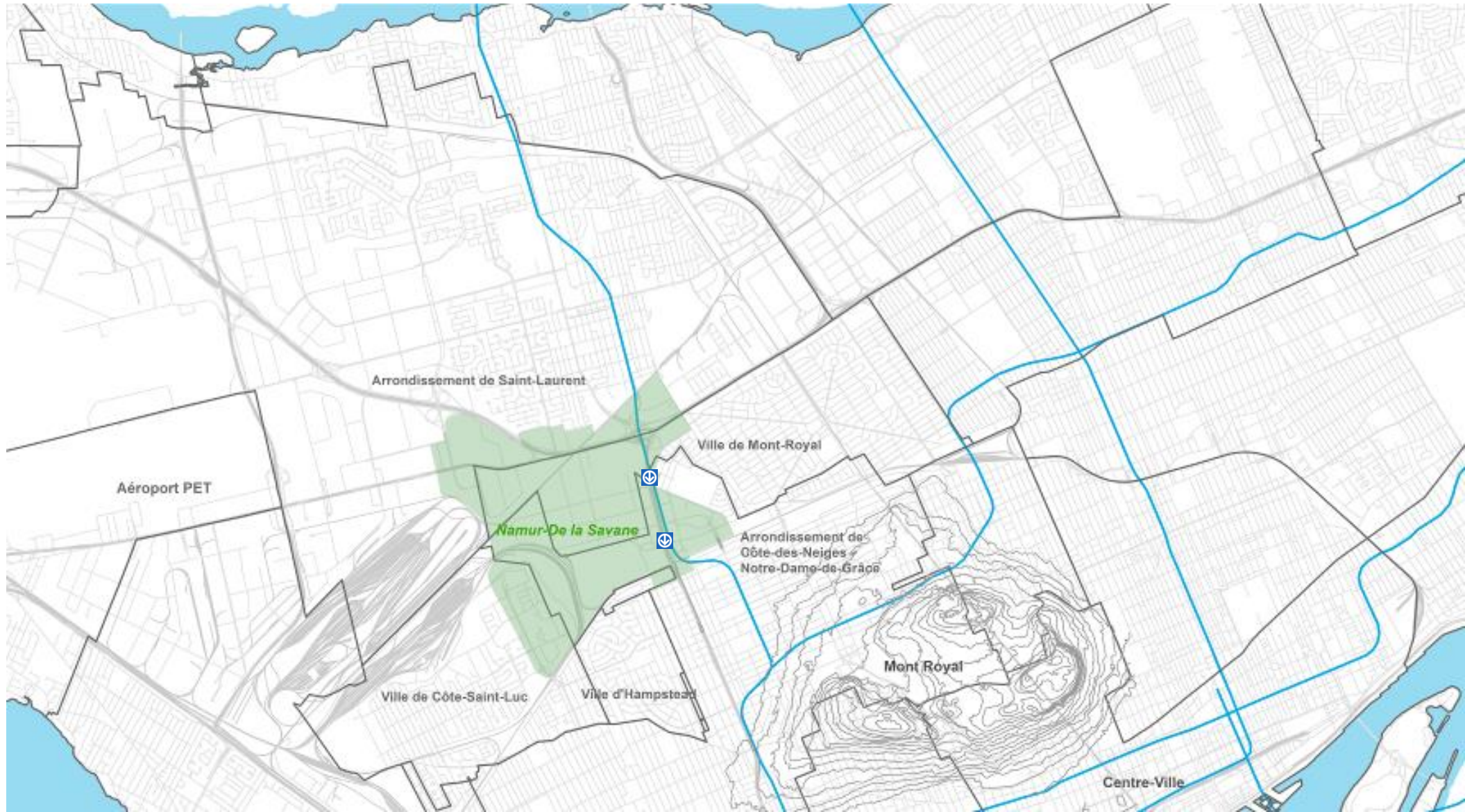
Enjeux et recommandations

Présentation du rapport du groupe de travail Namur-De la Savane

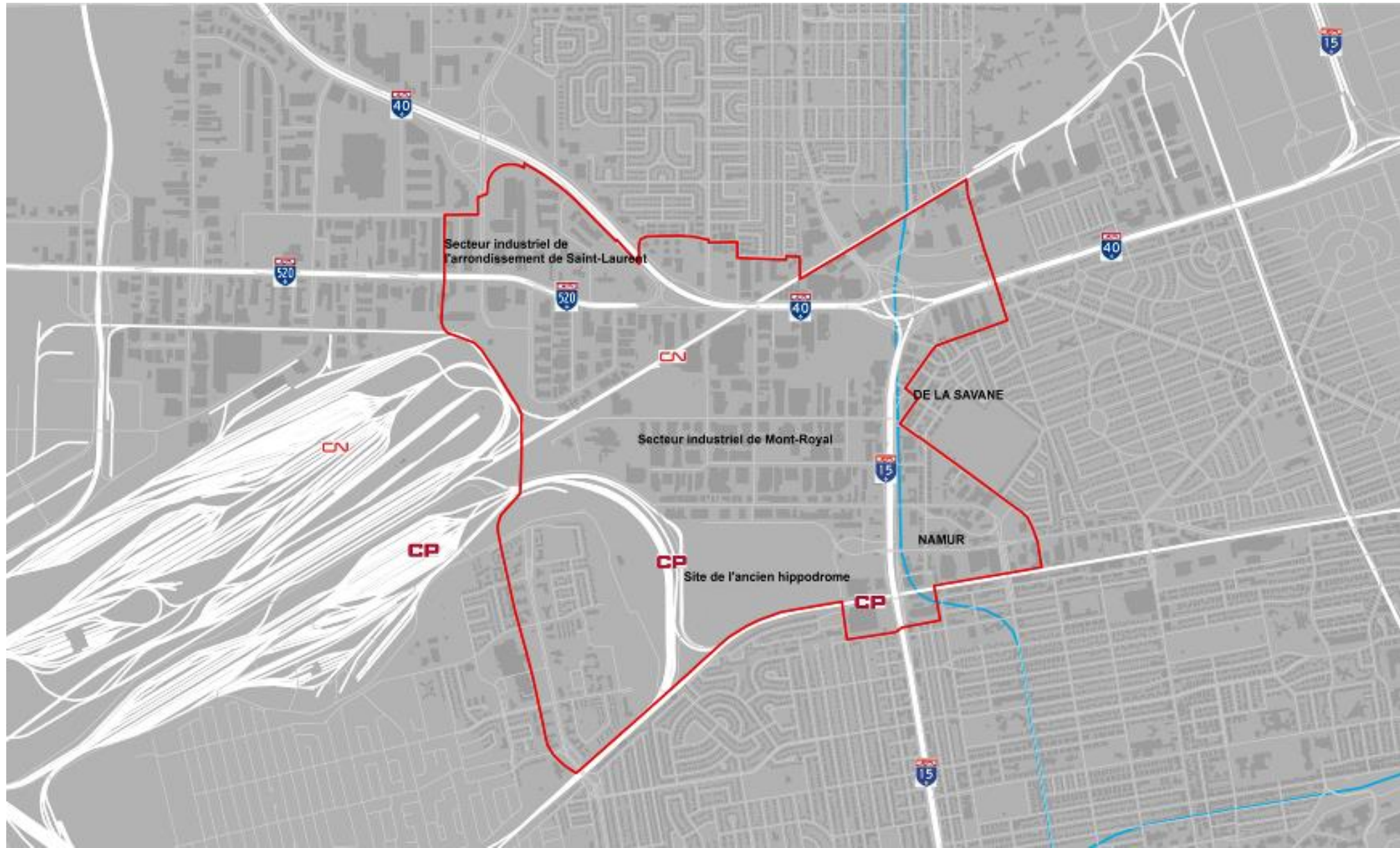
présidé par Mme Florence Junca-Adenot – 28 mai 2019



Namur-De la Savane, un secteur au fort potentiel,
à la croisée de deux autoroutes et desservi par deux stations de métro



Un enclavement qui occasionne des déplacements difficiles



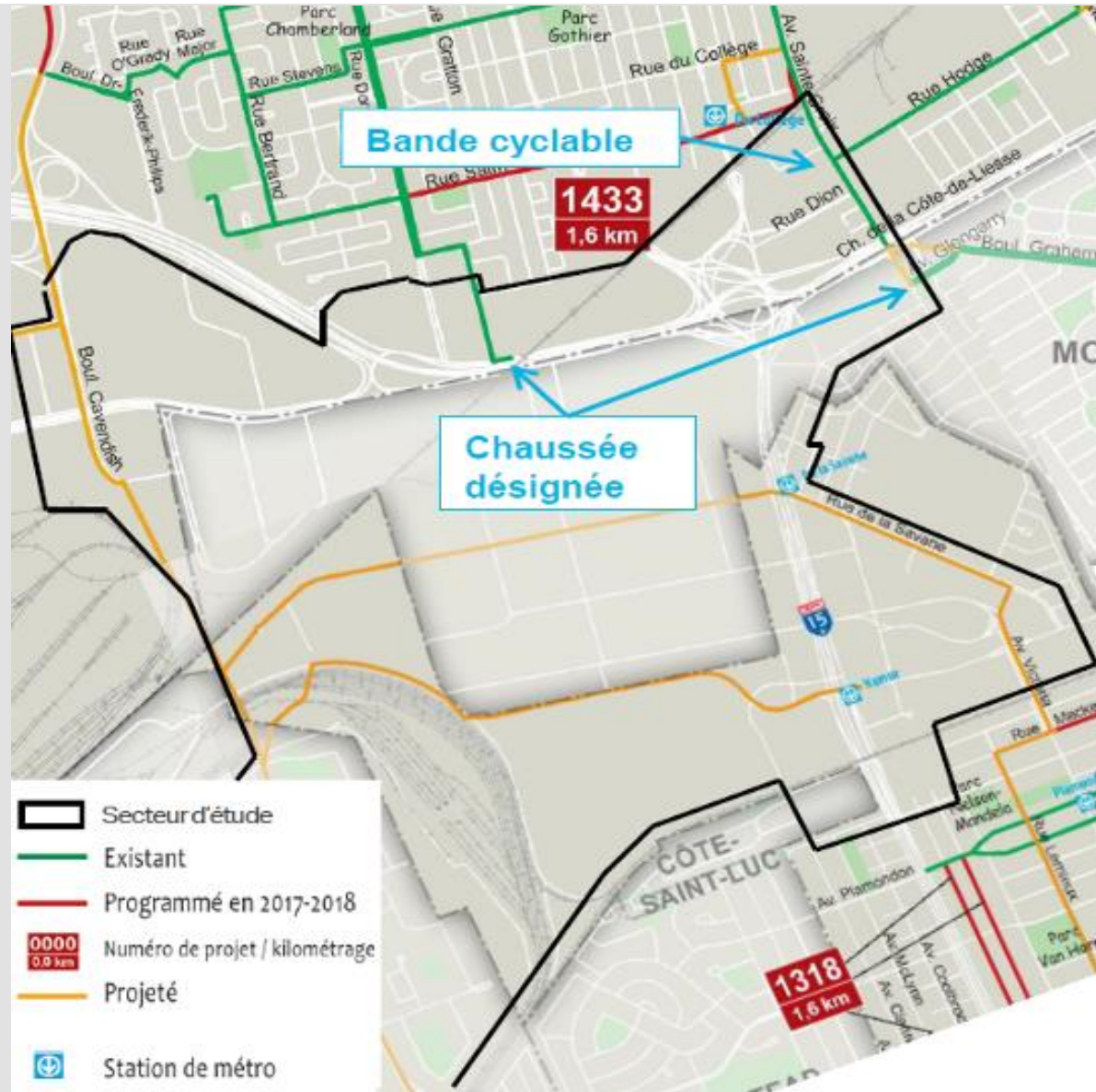
Désenclaver le secteur avec une priorité aux transports collectif et actif



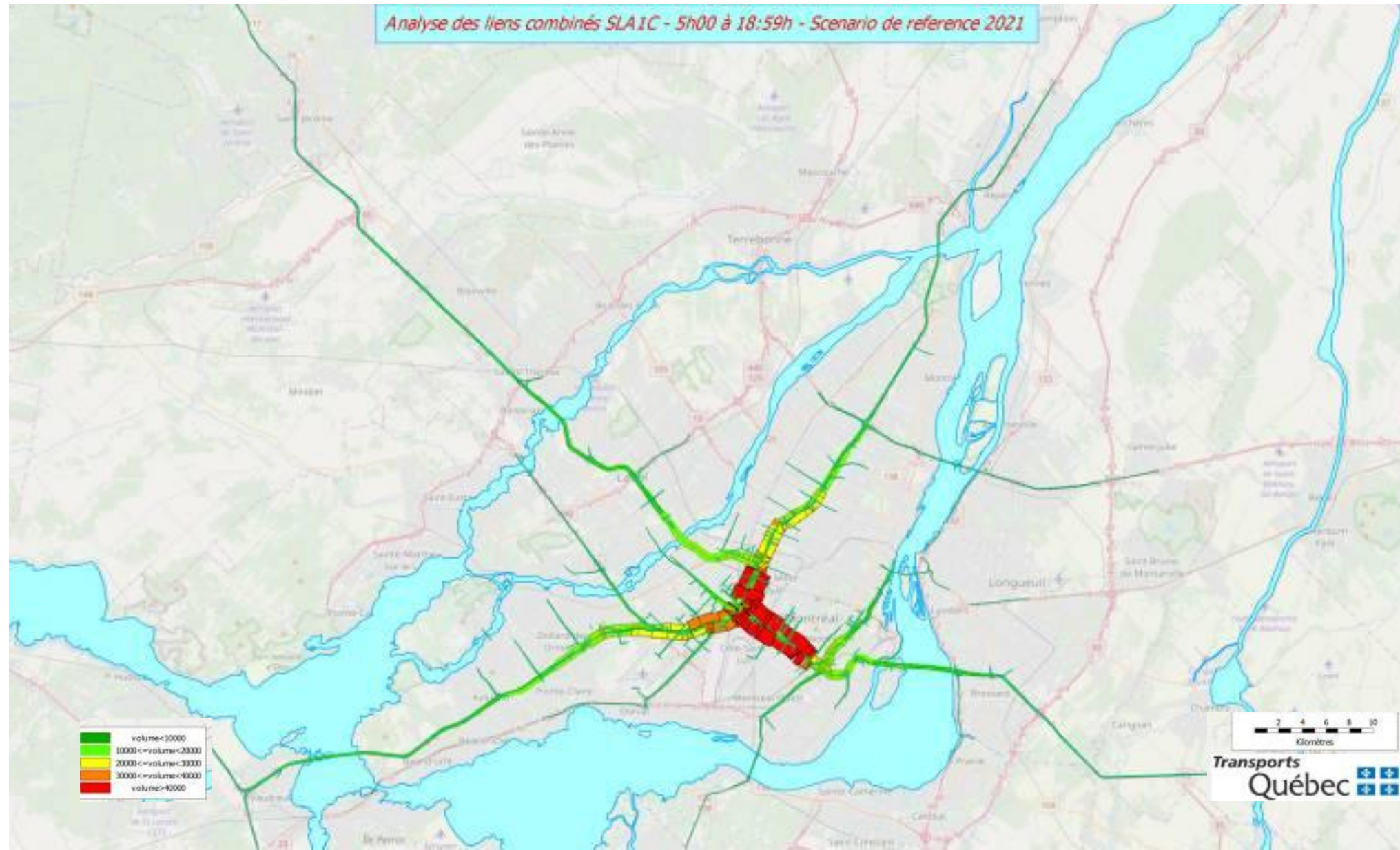
Diminuer la congestion routière dans le secteur en renforçant l'offre en transport collectif



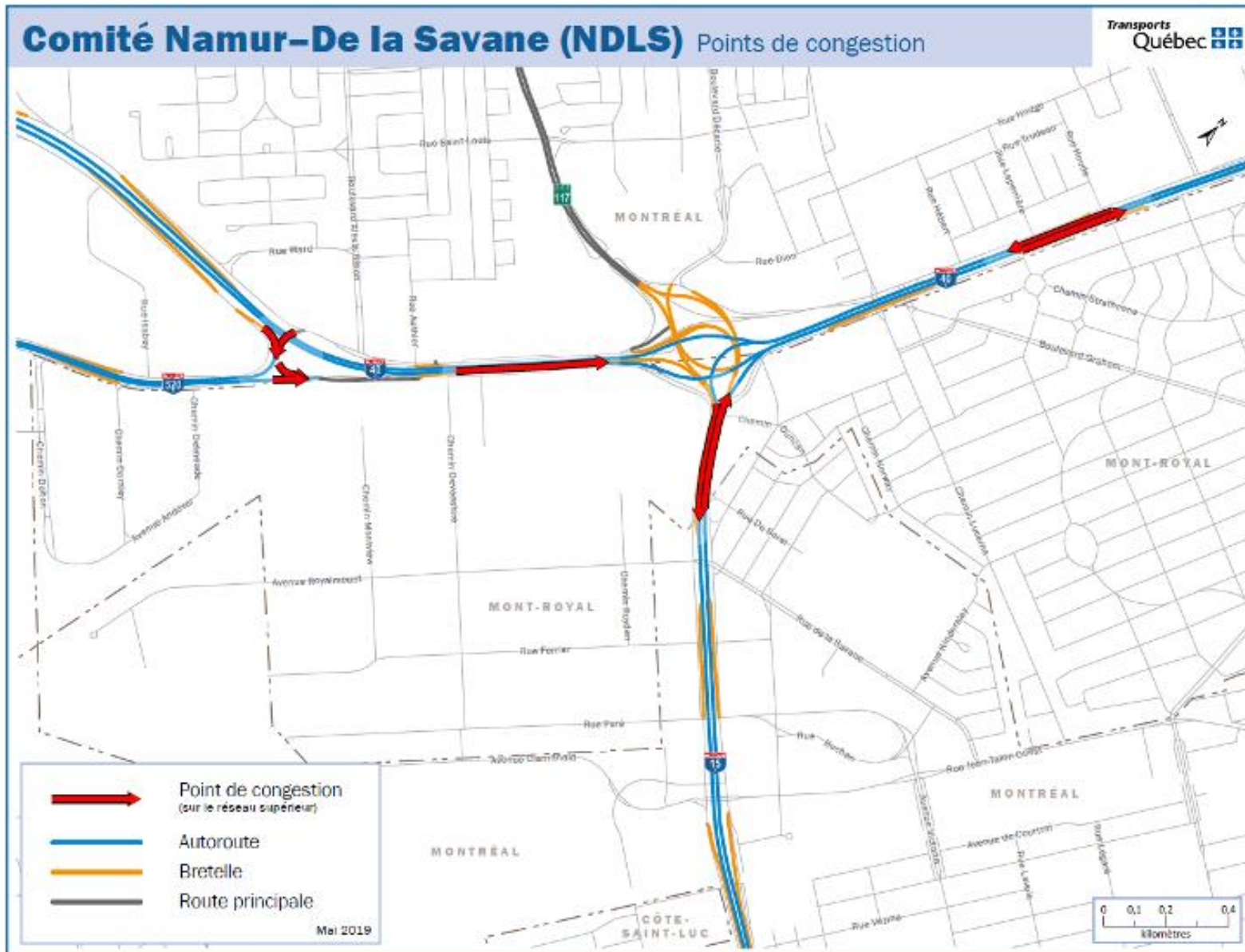
Diminuer la congestion routière dans le secteur en renforçant l'offre en transport actif



Une congestion alimentée par un important débit véhiculaire en provenance de l'ensemble de la région



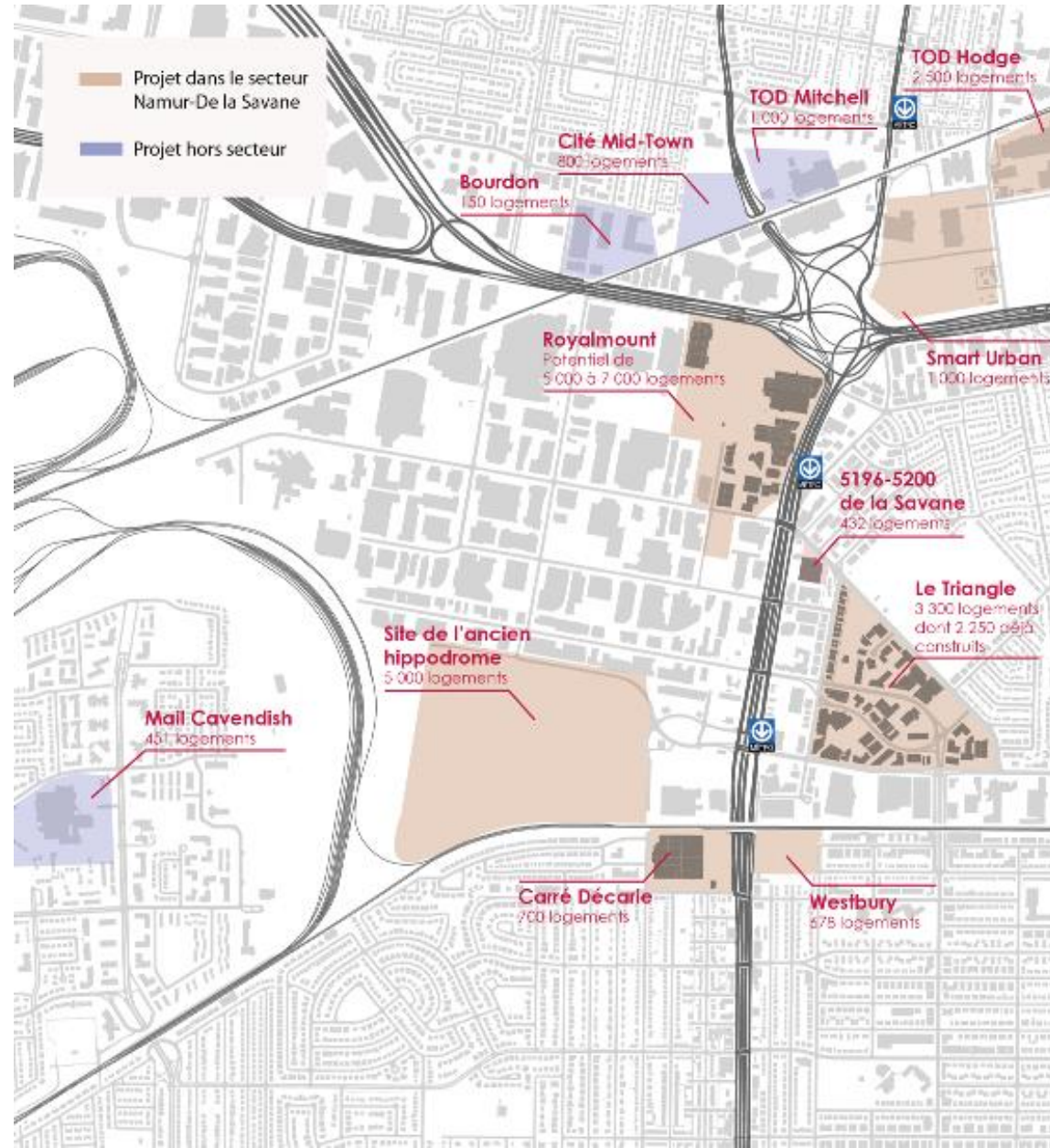
D'importants points de congestion à l'approche de l'échangeur Décarie



Les décisions de mobilité doivent s'appuyer sur une vision d'ensemble d'un milieu de vie complet et connecté

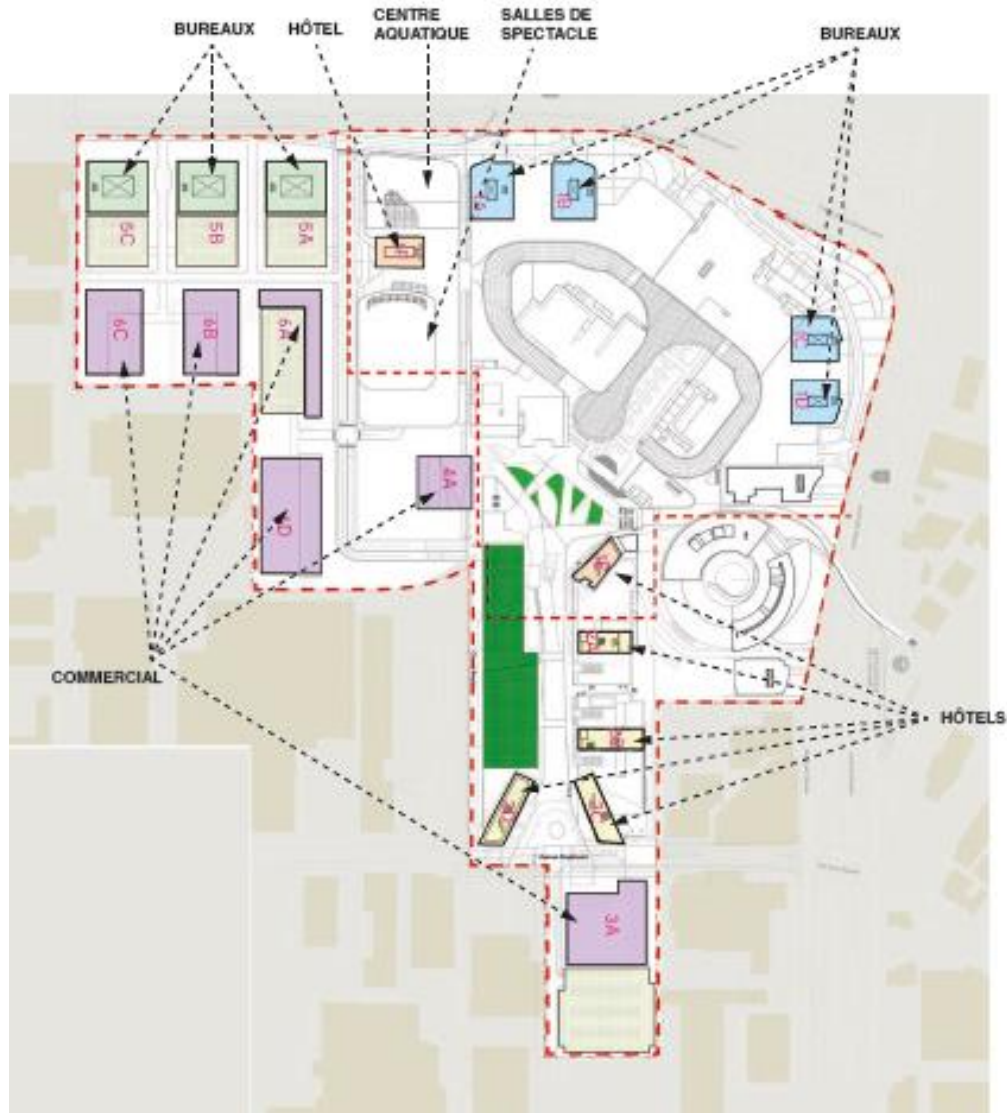


D'importants efforts en matière de mobilité devront être déployés pour soutenir le développement immobilier et en assurer la cohérence



Le Royalmount, un projet en cours de bonification

Projet 2017-2018



Projet 2019



Comment diminuer la congestion tout en faisant face à une augmentation majeure des déplacements dans le secteur Namur-De la Savane

Situation actuelle

360 000 véhicules (autos et camions) sur les A40 et A15. Congestion de 6 h à 19 h
95 000 déplacements générés par le secteur Namur-De la Savane (17 % en TC)
Diminuer la congestion de 15 % = Enlever 72 000 véhicules pour TC et TA

Projets de développement (si tous se réalisent)

100 000 déplacements potentiels générés par les 8 projets de développement du secteur
et 94 000 déplacements potentiels générés par Royalmount
Pour maintenir 15 % de moins de congestion, c'est 266 000 déplacements auto qu'il faut
convertir en autres déplacements que l'auto solo.

L'offre de transport collectif et actif

La branche ouest de ligne orange du métro est sous utilisée : capacité potentielle/ jour
de 180 000 personnes en direction est (capacité résiduelle de 68 %), plus les
déplacements en direction ouest.

Capacité résiduelle en heure de pointe du matin : 46 %.

Voies réservées bus/taxis : 40 à 70 000 déplacement/bus si VR performante

Cocktail transport: vélos, marche, partage de l'auto : mesures à évaluer

Offre résidentielle : À évaluer

Mesures de gestion de la demande : À évaluer

Les décisions qui appuient les interventions en transport

- **Une vision du développement** selon les principes des TOD et les contraintes du secteur
- **Une planification intégrée** du secteur Namur-De la Savane
- **Une gouvernance coordonnée** des interventions
- **Une concertation ouverte** des partenaires et des citoyens
- **Un financement** approprié et suffisant
- **Des modifications réglementaires** liant les autorisations de construire à leurs impacts sur la mobilité

Merci

